AVIS PUBLIC 2026-076

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **2 novembre 2026 à 18 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande 2026-0041 visant l'immeuble situé au, 360, rue Letendre, Val-des-Sources.

Nature et effets :

La demande de dérogation mineure vise à permettre une marge de recul latérale de 1,34 mètre pour un bâtiment principal contrairement à la marge de recul minimale de 2,00 mètres prescrites à la grille de spécifications de la zone 7-R, issue du règlement 2006-116 relatif de zonage

Toute personne intéressée pourra faire, **lors de la séance ordinaire du 2 novembre 2026**, les observations pertinentes à la dérogation mineure en cause, pendant la période de questions réservée au public ou les transmettre par écrit, avant cette date, au 345, boulevard Saint-Luc, Val-des-Sources (Québec) J1T 2W4 ou bien par courriel au greffe@valdessources.ca .

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 16e jour d'octobre 2026.

Annie Lamontagne
Greffière